Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés.

Il fait bon vivre à Saint-Anaclet

Table des matières

Mot du maire …….… 3

Mot du responsable des questions familiales et des aînés …….…… 3

Remerciements …….. 4

Les partenaires et collaborateurs ……... 4

Préambule …….. 5

Les consultations réalisées …… 6

Les faits saillants de l'histoire de Saint-Anaclet-de-Lessard …… 7

Portrait des familles selon l'âge, l'état matrimonial, le revenu, l'éducation. …… 8

Mission et valeurs de la politique familiale municipale et de la démarche MADA …… 11

Définition de la famille et des aînés …….……... 11

Rôle de la Municipalité ……..….…… 12

Partenaires sociaux ……..……. 12

Axes d'intervention de la Municipalité ……..….. 13

Les grands objectifs ……..… 17

Mot du maire

Après plus d'un an de consultations et de travail, c'est avec une grande fierté que nous vous présentons la politique familiale et démarche municipalité amie des aînés.

Pour votre conseil municipal, la famille dans son sens le plus large, de la petite enfance à l'âge de la sagesse, est toujours une préoccupation. Nous avons axé nos décisions afin de faire en sorte d'accueillir et de retenir les gens qui choisissent St-Anaclet. Cette politique doit guider nos actions au cours des prochaines années.

Un grand merci aux membres du comité qui ont travaillé à l'élaboration de la politique. Votre travail va nous permettre d'être, je l'espère, la municipalité du bonheur.

Francis St-Pierre, maire

Mot du responsable des questions « famille», (RQF)

Félicitations et merci aux membres du « comité famille » pour leur excellent travail. Ils ont oeuvré avec entrain et je suis convaincu qu'ils ont encore la volonté d'agir.

La contribution exceptionnelle de madame Jacqueline Lévesque, chargée de projet, doit être soulignée. Elle s'est impliquée avec enthousiasme dans ce projet et toutes les tâches ont été remplies avec rigueur.

Ce document contient dans son intégralité les opinions des Anaclois et Anacloises qui se sont exprimés lors de nos nombreuses consultations. Merci à ceux et celles qui ont participé.

L'épanouissement des familles et des personnes aînées de Saint-Anaclet ne pourra se réaliser que si nous entretenons le sentiment d'appartenance et de fierté qui nous animent. Soyez assurés que toute l'expertise et les ressources présentes dans notre milieu seront mises à contribution pour atteindre les objectifs fixés.

Roland Pelletier, conseiller responsable

Remerciements

L'élaboration de la ***politique familiale municipale*** et de la démarche ***municipalité amie des aînés*** a été rendue possible grâce à la contribution de plusieurs personnes et organisations.

Des remerciements sont adressés particulièrement aux membres du comité de la famille:

- Roland Pelletier, conseiller municipal, responsable des questions familiales et des aînés;
- Raymonde Vandal, représentante des organismes communautaires et présidente de l'AFÉAS;
- Julie Lesage, représentante des parents et directrice du CPE Les Petits Soleils Magiques;
- Yve Rouleau, représentant des parents et membre du conseil d'établissement de l'école Des Sources;
- Fernande Ross, représentante du patrimoine;
- Augustine Lavoie, représentante des aînés pour le club Carrefour 50+;
- Noémie Garon, représentante des jeunes adultes;
- Étienne Garon, représentant des élèves du primaire;
- Carl Lavoie, coordonnateur des loisirs et de la culture au sein de la municipalité;
- Jacqueline Lévesque, chargée de projet.

Des remerciements sont adressés aux collaborateurs et aux partenaires :

- Stéphane Grenier, pompier préventionniste pour la MRC Rimouski-Neigette;
- Guylaine Feuiltault, directrice de l'école Des Sources;
- Emmanuel Savoie, animateur jeunesse à la municipalité;
- Martine Proulx, coordonnatrice de la formation au Conseil de la Culture;
- Rénald Boucher, formateur au Carrefour action municipale.
- Carole Massé pour la révision du français;
- Aurélie Gauvin pour la conception du logo;
- et le personnel municipal de secrétariat et administratif pour leur support courtois.

- Ce projet a pu être réalisé grâce au financement du Ministère de la Famille et des Aînés.

Cette politique a été adoptée par le Conseil municipal le 1er octobre 2013.

(Rés. 2013-10-120)

Saviez-vous que l'âge médian des anaclois et anacloises est de 40,2 ans

Préambule

Quand les élus municipaux et les partenaires « pensent et agissent en ayant la famille comme centre d'intérêt », cela signifie que l'intention est d'offrir des choix pour faciliter la réalisation des priorités des familles et des aînés. Par sa politique familiale et son plan d'action en faveur des aînés, la municipalité anacloise reconnaît que la famille s'occupe et se préoccupe des personnes qui composent sa population et qu'elle mérite la reconnaissance et l'appui de la collectivité.

Les consultations réalisées

Les axes d'intervention, les constats et les actions qui sont mis en priorité sont issus directement des informations recueillies auprès de la population.

Groupes de discussion

- 7 février 2013 : 15 enfants 0-4 ans qui fréquentent un CPE;
- 18 février 2013 : résidents d'un édifice à logements subventionnés pour aînés;
- 28 février 2013 : adolescents qui fréquentent le local des jeunes;
- 5 mars 2013 : personnes aînées membres du Carrefour 50+;
- 20 et 21 mars : les 12 classes d'enfants à l'école primaire, personnel enseignant et direction;
- 27 avril 2013 : colloque ouvert à la population.
- 16 au 30 septembre 2013 : projet disponible au bureau municipal pour validation

Questionnaires

- avril : questionnaire aux adolescents du secondaire ;
- avril : questionnaire aux parents ayant des enfants à l'école primaire des Sources et au CPE « Les Petits Soleils Magiques »;
- avril : questionnaire aux personnes utilisatrices des services de soutien à domicile.

Communiqués envoyés à chaque domicile

- avril 2012;
- octobre 2012;
- novembre 2012;
- février 2013;
- mars 2013;
- avril 2013;
- septembre 2013.

Les faits saillants de l'histoire et du développement de Saint-Anaclet-de-Lessard

La proclamation d'érection civile de Saint-Anaclet-de-Lessard date du **9 mai 1859** et le 27 juin 1892, la municipalité agrandit son territoire avec l'annexion du Canton Neigette.

La population s'accroît à partir de la fin des années 1960, période qui coïncide avec l'exode rural. Il se produit un phénomène d'urbanisation faisant passer la population de 1 450 à 2 750 en 40 ans.

Une seconde poussée de croissance démographique est observée entre 2006 et 2011 et elle est comprise comme un phénomène de migration vers la ruralité. Statistique Canada valide une augmentation de 14,8% de la population de 2644 à 3095 habitants. Comparativement, la variation fut de 2% entre 2001 et 2006.

Parmi les principales caractéristiques de Saint-Anaclet-de-Lessard, il y a sa position carrefour avec les villages avoisinants; son accès rapide à l'axe routier Rimouski-Mont-Joli; sa proximité d'un aéroport ainsi que d'un port de mer, d'une voie ferrée et d'une autoroute.

Ses activités économiques regroupent 91 entreprises dont 21 sont agricoles.
Plus de la moitié des travailleurs résidents occupent un emploi à l'extérieur de la municipalité.

Le territoire de la municipalité se caractérise par une densité de population relativement faible (23,9 hab./km^2), par un paysage qui a une végétation abondante (champs, forêts..) et par une activité agricole relativement importante. Il correspond à la définition d'un milieu rural tout en étant à 8 kilomètres d'une ville importante.

Saviez-vous que le nombre total de logements privés occupés et recensés en 2011 est 1245 dont 975 sont des maisons individuelles non attenantes ?

Portrait des familles

Pour des fins de statistiques, la notion de famille se définit comme étant un couple avec ou sans enfant ou une personne seule avec enfant.

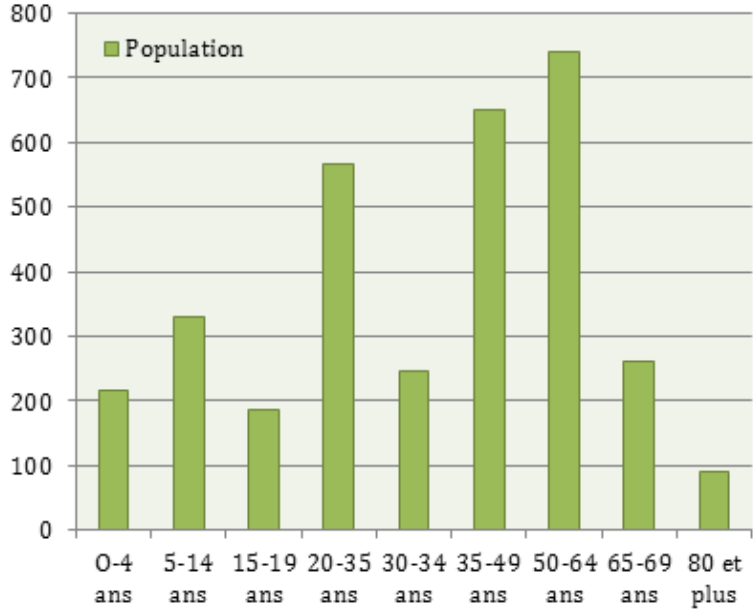

Statistique Canada 2011

- 0-4 ans : 215 ;
- 5-14 ans : 330 ;
- 15-19 ans : 185 et en proportion quasi égale à chaque année d'âge ;
- 20-35 ans : 565 avec une concentration chez les 30-34 avec 245 ;
- 35-49 ans : 650;
- 50-64 ans : 740;
- 65-69 ans : 260;
- 80 et plus : 90.

Le portrait statistique selon l'état matrimonial

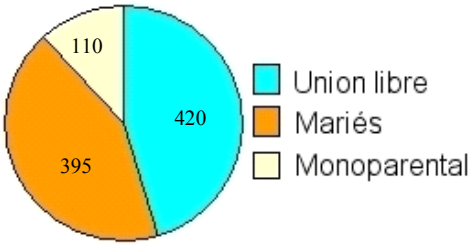

Des 925 familles, la répartition se fait comme suit :

- Le total de familles comptant un couple : 815 dont 395 sont mariés et 420 en union libre.
- Le total de familles monoparentales : 110.

Saviez-vous que parmi les 110 familles monoparentales, il y en a 75 dont le parent est de sexe féminin et 35 dont le parent est de sexe masculin?

Le portrait statistique selon le revenu

Revenu médian	
1996	40 000 $
2001	44 000 $
2006	55 000 $

Selon les informations recueillies auprès de Statistique Canada, le revenu médian des familles anacloises n'a cessé d'augmenter entre 1996 et 2006. Et entre 2001 et 2006, le taux de variation a été de 28,9%.

Saviez-vous que le pourcentage de ménages considérés à faible revenu n'a cessé de diminuer entre 1996 et 2006 ?

Le portrait statistique selon l'éducation

(Le plus haut diplôme obtenu)

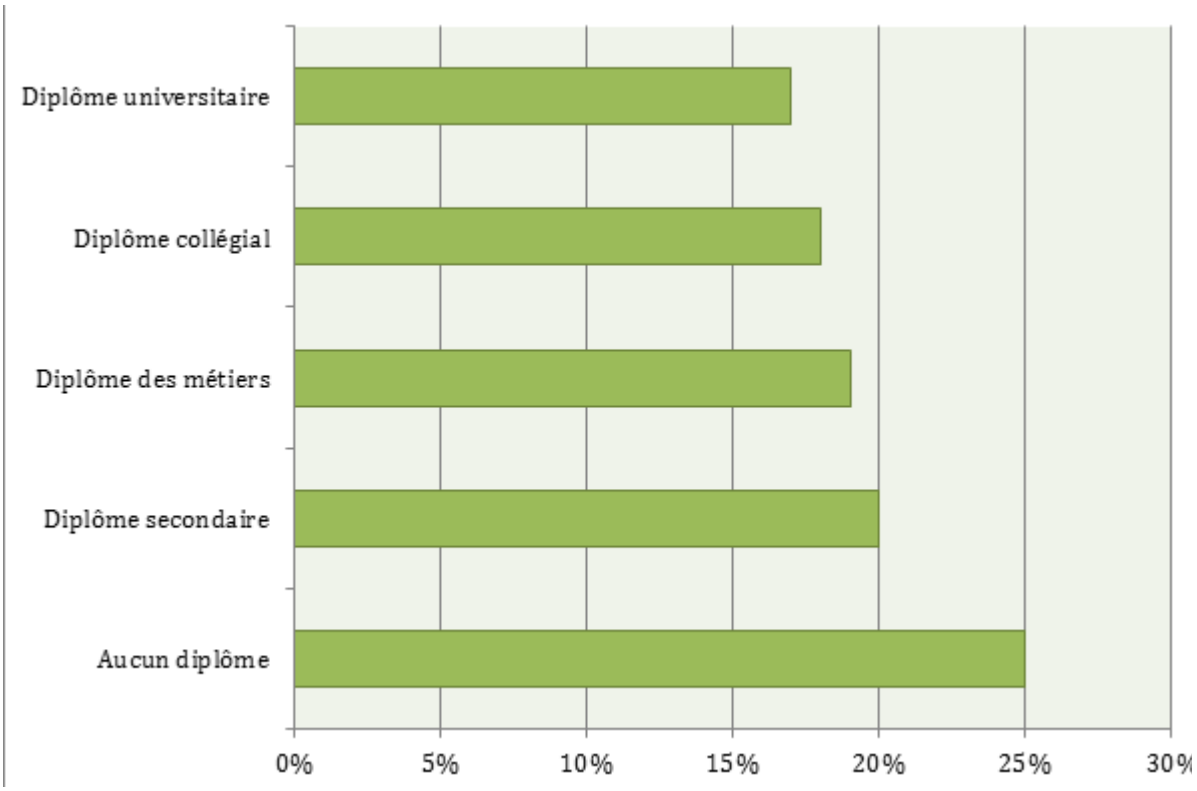

Statistique Canada 2006

- En 2006, le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme est de 25%;
- Celui ayant un diplôme d'études secondaires est de 20%;
- Celui ayant un diplôme d'une école de métier est 19%;
- Celui ayant un diplôme de collège est 18%;
- Celui ayant un diplôme universitaire est 17%.

Saviez-vous, qu'en 2006, le revenu médian des ménages anaclois est plus élevé que celui de la ville la plus proche?

La mission et les valeurs de la politique familiale municipale et de la démarche municipalité amie des aînés.

La **mission** est de fournir aux élus municipaux, aux organismes communautaires et aux partenaires un portrait du milieu, une connaissance de ses besoins ainsi que des propositions d'actions concrètes réalisables et pour lesquelles toute la population est concernée.
Les buts recherchés sont :

- améliorer la qualité de vie,
- rassembler les générations,
- créer une cohésion entre les acteurs du milieu.

Les **valeurs** associées à la démarche sont la famille au sens large, l'acceptation des différences (âge, sexe, religion, race), l'équité dans les services et l'appartenance à une communauté. Afin de promouvoir ces valeurs, une ouverture est essentielle vers le partage, l'entraide, le rapprochement et la bonne entente.

La Municipalité adhère aux valeurs prônées par la société pour un vieillissement actif.

Définition de la famille et des aînés

La famille anacloise est une unité de vie composée d'un nombre variable d'adultes et d'enfants qui sont unis par des liens multiples ayant une composante affective et/ou biologique et qui exercent entre eux des rôles complémentaires concernant leur existence, leurs besoins fondamentaux et leurs apprentissages; ces rôles sont interchangeables et s'adaptent au changement en lien avec la chronologie de ses membres et l'évolution des cultures.

Saviez-vous que le nombre total de familles recensées en 2011 est 925 ?

Le rôle de la Municipalité

La Municipalité joue un rôle essentiel de leadership par l'engagement de son conseil municipal à collaborer à l'objectif d'un milieu de vie communautaire fort et dynamique.

Elle se soucie des règles qui assureront la sécurité et le bon déroulement des services essentiels. Elle encourage la créativité des citoyens et des partenaires.

Elle maintient les ressources qui feront qu'elle demeure un endroit de choix pour les personnes qui désirent vivre en zone rurale.

En résumé, elle est un leader engagé, collaborateur, vigilant, encourageant et protecteur.

Les partenaires sociaux

Les nombreuses responsabilités assumées par les bénévoles font d'eux des figures indispensables pour rendre le loisir et le sport accessibles à l'ensemble de la population.

Ils sont aussi les moteurs de l'entraide qui doit exister dans une communauté.

La municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard témoigne d'une grande vitalité communautaire; on y trouve une vingtaine d'organismes à caractère récréatif, social et culturel diversifiés et durables. Cette décennie soulignera plusieurs quarantièmes d'existence. De toute évidence, il y a une participation très active du bénévolat, laquelle, il faut préserver.

Saviez-vous que 305 personnes vivent seules ?

Les axes d'intervention de la Municipalité

Les consultations réalisées ont permis de faire des constats, lesquels ont déterminé le choix des axes d'intervention à prioriser.

LA SÉCURITÉ

- Les citoyens jeunes, adultes et aînés veulent traverser le centre du village à pied ou à vélo en toute sécurité. La proximité des trottoirs et des résidences cause obstacle à une circulation à l'abri des automobiles.

- La peur du crime constitue un sujet d'inquiétude pour plusieurs aînés et il est fréquent de trouver leur domicile fermé à clef à toute heure.

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Pour les visiteurs et les nouveaux arrivants, il y a trop peu d'indications concernant la localisation des services, les attraits touristiques, les emplacements sportifs. Par conséquent, des commerces font office de bureau touristique pour donner de l'information; la vitalité de la municipalité n'est pas apparente.

Les moyens d'information couramment utilisés ont intérêt à être diversifiés et à jour pour rejoindre les différentes couches de la population.

Saviez-vous que les aînés seraient particulièrement vulnérables à la fraude téléphonique?

LES LOISIRS ET LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- le territoire physique ne dispose pas de ressources naturelles favorables à la glisse et à la baignade, à **proximité;**
- des aménagements plus élaborés et plus concentrés sont souhaités par tous les groupes d'âge;
- les besoins sont diversifiés tels amuser les plus petits pendant de courtes périodes, favoriser l'autonomie des enfants, prendre l'air, occuper les petits-enfants;
- malgré le fait qu'il y ait une entente municipale pour des accès au même tarif chez la ville voisine, les parents et les enfants désirent des loisirs de proximité;
- l'école primaire et le CPE désirent utiliser la patinoire extérieure mais son emplacement rend son usage non-fonctionnel et onéreux.

LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le fait de se sentir bien ou chez soi à l'école, le fait de se sentir utile à un groupe et solidaire constituent des indicateurs du sentiment d'appartenance d'une personne. Plus un individu a un fort sentiment d'appartenance à un groupe, plus il a tendance à adopter les valeurs, les normes et les règles de conduite de ce groupe ". (Boucher, Morose, 1990, p.417)

- la municipalité a connu une augmentation importante et rapide de sa population;
- plusieurs aînés ont suivi pour se rapprocher de leurs enfants;
- en général, les nouveaux arrivants participent peu aux activités communautaires offertes au grand public sauf pour les activités spécifiques aux enfants comme au temps des Fêtes;
- la majorité des travailleurs œuvrent à l'extérieur;
- les occasions de faire connaissance sont rares;
- à court terme, le nombre d'adolescents va augmenter de façon importante.

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Le patrimoine fait appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédés. Nous devons le transmettre intact aux générations futures. La nécessité de constituer un patrimoine pour demain est une préoccupation collective.

- la municipalité a 154 ans d'existence. Elle possède des biens patrimoniaux à caractère culturel et religieux. Leur mise en valeur et leur utilité dans une option culturelle et laïque sont en voie de développement;
- les jeunes Anaclois sont intéressés à l'histoire et à des faits saillants historiques concernant leur municipalité;
- la bibliothèque est peu accessible aux aînés au plan physique;
- les enfants d'âge préscolaire (école, CPE) souhaitent participer à des activités organisées pour eux par la bibliothèque.

L'ENGAGEMENT ET L'INCLUSION SOCIALE

- il existe une vingtaine d'associations bénévoles à Saint-Anaclet, ce qui implique l'engagement d'un bon nombre de citoyens;
- les membres sont vieillissants et l'inclusion de nouveaux membres plus jeunes est recherchée;
- les adolescents ont le sentiment de subir des préjugés et de l'intolérance;
- des citoyens vivant seuls et/ou en perte d'autonomie sont peu enclins à participer à des activités de loisir.

Saviez-vous que 410 couples n'ont pas d'enfant à la maison, tout âge confondu?

L'ENTRAIDE INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'objectif est que des personnes de tous âges puissent s'enrichir mutuellement, les aînés par leur expérience et les jeunes par leur vitalité. Ainsi, par leur implication, les aînés briseront leur isolement et joueront un rôle actif dans la société. Les jeunes permettront aux personnes âgées, seules ou en couple, de rester maîtresses de leur vieillissement.

- la population a la particularité d'être répartie de façon plutôt équilibrée quant à ses groupes d'âge;
- chaque groupe est ouvert à des échanges dont des services des plus jeunes envers les aînés.
- Les citoyens dans la catégorie 50-75 apportent une contribution très active à la fois comme soutien de leurs enfants et de leurs parents à titre de proches aidants.

LA RÉALISATION DES PLANS D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE, DE LA DÉMARCHE MADA ET DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Source : Marie-Paule Lévesque

- après le travail axé sur la connaissance des besoins et les actions à privilégier, il est nécessaire de rester à jour sur la connaissance du milieu et l'évolution des besoins;
- l'élaboration de plans d'action en faveur des familles et des aînés met les citoyens en attente;
- plusieurs actions impliquent la mise en place de nouveaux aménagements pour lesquels une planification globale favorisera la cohérence et les priorités.

LES GRANDS OBJECTIFS

- Développer « un réflexe » penser et agir famille et aînés dans la culture de l'organisation municipale.

- Favoriser l'union entre les résidents et les nouveaux arrivants, entre les aînés et les jeunes, entre les services municipaux et les services publics, en particulier le scolaire.

- Mettre en valeur son territoire et son patrimoine en contribuant à les faire connaître et à les préserver.

- Créer des évènements qui amèneront un sentiment d'appartenance et le goût de s'impliquer comme citoyen au développement de la communauté.

- Favoriser la concertation locale par le respect et la mise en œuvre des compétences de chacun.

- Offrir des moyens à nos familles et à nos aînés et qui tiennent compte de leur capacité à payer pour qu'ils aient la possibilité de participer à la vie sociale.

- Supporter nos aînés pour qu'ils puissent demeurer dans leur environnement.

- Contribuer à l'image positive des groupes d'âge vulnérables aux préjugés comme les adolescents et les aînés afin de contrer le phénomène de l'âgisme.

- Veiller à la sécurité des citoyens.